



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE
RELATIVE A LA RESTAURATION DES GRANDS
DECORS CLASSES MONUMENTS
HISTORIQUES SITUES DANS L'ESCALIER
D'HONNEUR DE L'HOTEL DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-25-376
EN DATE DU 06 NOVEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

VU le projet de la ville de Vincennes de restaurer les grands décors classés monuments historiques il est nécessaire de faire appel à un bureau d'étude pour réaliser cette mission d'accompagnement

CONSIDÉRANT selon l'analyse des offres réalisée dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte que l'agence Pierre Antoine GATIER, ACMH, dont le siège social est situé 23 rue du Mail – 75002 Paris comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec l'agence PA GATIER, représenté par Pierre Antoine GATIER, directeur d'agence, dument habilité à signer le marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251106-lmc1H13615H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/11/2025
Date de Publication : 06/11/2025